

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Osez en parler



© Lea Crespi

“Je suis gynécologue et je travaille à l’hôpital. Je prends en charge les femmes victimes d’agressions sexuelles, je les examine afin d’établir le certificat médical qui pourra être utile pour une éventuelle suite judiciaire. Au-delà de l’aspect purement médical, je dois avant tout **les rassurer** en leur disant qu’elles sont dans un lieu sécurisé, que leur **dossier est confidentiel** et que je suis là pour les aider, mais pas contre leur volonté.

La majorité des femmes n’envisage pas de porter plainte lorsque l’agression a eu lieu au sein du couple ou de la famille. Elles ont des **difficultés à raconter** les événements, elles veulent parfois protéger l’agresseur, elles ont peur des représailles. Pour traverser ces phases, elles ont aussi **besoin de soutien**.

Il arrive souvent que pour encourager ces femmes à entrer en **contact** avec les **associations** d’aide aux femmes victimes, nous appelions avec elles. Ainsi, elles franchissent une première étape très salutaire, celle de **ne pas rester toutes seules**. Ce qui est essentiel.”

Dr Catherine C.*
Médecin gynécologue-obstétricienne

* Pour préserver l’anonymat de la personne, son nom n’est pas divulgué



Plus d’informations
sur www.stop-violences-femmes.gouv.fr

VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE

3919*

UN NUMÉRO POUR VOUS ACCOMPAGNER
ET VOUS ORIENTER.

*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

